

Vacances

Les vacances ?

Nous y sommes en plein.

A Plougonvelin, elles ont eu, pour quelques privilégiés, une préface, le mercredi 25 juin.

C'était la promenade paroissiale.

Pourquoi faut-il qu'une épidémie heureusement bénigne de rougeole ait privé de cette sortie un certain nombre d'enfants, qui y avaient droit à l'un ou l'autre titre : chorale, enfants de chœur, équipes liturgiques, distributeurs de presse, etc.

Néanmoins, le gros de la troupe était là, fidèle au rendez-vous, soit 55 enfants, accompagnés d'une dizaine de grandes personnes.

* * *

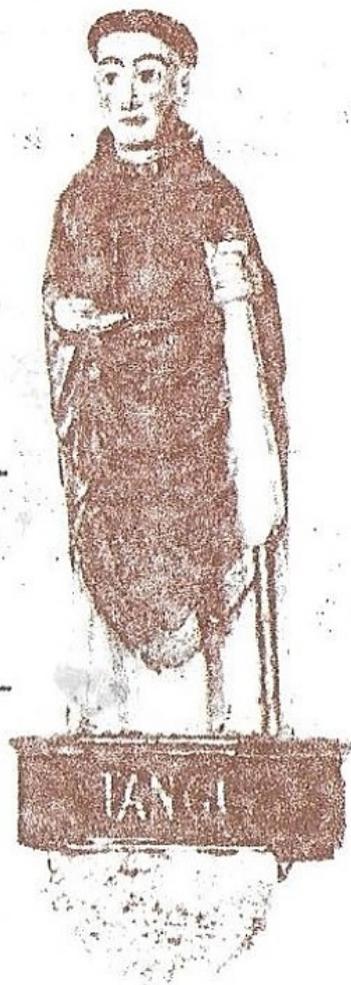
A 9 heures on embarque, et on démarre en direction des Abers (Dame ! tu vois bien que c'est un car des Abers qu'on a pris, dira un des promeneurs à son voisin.) Nous passons Lannildut, Porspoder, Argenton. Puis, c'est la magnifique corniche de Landunvez, d'où on découvre les îles et les roches de Porsall...

Un premier arrêt à Kersaint-Landunvez.

Nous sommes aux sources même de la vie des saints honorés à St-Mathieu : TANGUY, fondateur de l'Abbaye, et HAUDE, sa soeur.

C'est dans le lieu même où leur culte a pris naissance, dans la belle chapelle de Kersaint, que nous faisons notre célébration de la Parole de Dieu, au chant des psaumes et des cantiques.

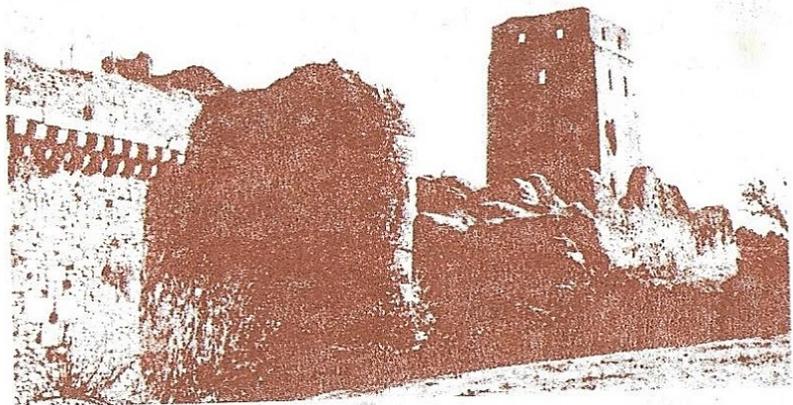
Sur les murs et dans les verrières, statues



et vitraux nous retracent la vie des deux saints, évoquant même l'Abbaye de St-Mathieu où repose S. Tanguy. Sur le mur du transept gauche, une majestueuse statue polychrome, sous baldaquin : c'est Notre-Dame de Vrai Secours, patronne de la chapelle.

Une visite rapide à l'ossuaire et au tombeau de Ste Haude, et nous voici au pied des ruines grandioses du Château de Trémazan, berceau de la famille des du Chastel.

Mais comment se fait-il qu'une douzaine de voltigeurs nous ait précédés et explore déjà le donjon monumental, dont la masse nous donne une idée de ce que devait être la "tour du feu à Saint-Mathieu.



Quelques garçons s'attardent même à la recherche d'un trésor caché ou de quelque oubliette. Voici que le car va repartir... Où sont donc passés Thierry, Sylvain, Alain, Jean et Didier ? Faudra-t-il une expédition pour aller les délivrer ?.. La légende ne dit-elle pas que les imprudents qui s'aventurent dans le château maudit risquent la nuit d'y entendre des bruits étranges et d'y rencontrer des êtres d'un autre monde ? Brrr...

Heureusement, il faisait grand jour ce mercredi... Et c'est seulement les broussailles qui piquent les jambes, et la mare aux cochons avec sa vase où ont failli s'enliser nos modernes chevaliers, qui sont cause de ce retard.

x x x

Vite en route, chauffeur !

Et nous voici traversant Ploudalmézeau (Il paraît

que ça se dit en breton Guitalméze, mat, pourquoi Cui, ça c'est drôle quand même, entends-je chuchoter sur la banquette voisine), et bientôt Plouguerneau.

On arrive à la grève Saint-Michel...

Il y a du vent, et la marée est basse, très basse même. Heureusement les filles de Plougonvelin, Kerivin et autres lieux n'ont jamais eu peur de l'eau... Et même deux ou trois garçons les accompagnent, pour sauver l'honneur, car les plus grands se contentent de les regarder "du haut d'un mell-rocher" comme dit la chanson... Moi, je croyais qu'ils avaient peur de se mouiller, mais paraît que c'était le "piquet de garde", pour mieux surveiller la baignade et voler au secours des imprudents... Voyez comme on peut se tromper tout de même !

Casse-croûte, vite expédié !

Du moins chez les plus jeunes.

Car chez les mémés, - et il y en a - il faut du temps pour retrouver tout au fond du sac : "Je ne trouve plus mon ouvre-boîte. Auriez-vous un décapsuleur ?" Heureusement qu'on trouve tout dans les poches d'un recteur.

Heureusement aussi, il y a la distribution imprévue de fraises (venues de la rue St-Jean), et de café chaud (venu de la rue St-Yves), de petits fours, etc...

Comment digérer tout cela ?

Il n'y a pas deux moyens...

Les bains de soleil ne réussissant pas à Renée, alors restent les ébats sur le sable : sauts en longueur, courses de vitesse... Mais allez donc lutter avec Michel ou Bruno, ce n'est pas pour rien qu'ils font 1m80 ou 90...

Pour le "go" des futurs paras, il y a la dune toute proche. Elle domine de quelques mètres une pente de sable à 45°, sur laquelle il s'agit d'atterrir le plus loin possible, en sautant le plus haut possible.

Au début, il faut être prudent, hein, Jean-Jacques ?

Mais, bien vite, quand on a appris à bien se ramasser, et non pas à plat-ventre, comme Thierry qui avale à chaque essai un kilo de sable,.. alors on est grisé par le saut dans le vide et la sensation de planer... C'est formidable ! Demandez à Roger et à André, les deux champions incontestés... avec Ronan, digne émule de son grand frère. Tout à l'heure, pour la course à la brouette, ils seront encore parmi les meilleurs, alors que les équipages de filles, Nicole et Gaëlle, et les poids-plumes, Christine et Véronique, risquaient de ne plus s'arrêter.

Ont été reçus dans l'EGLISE par le BAPTEME :

le 29 juin : Hélène FORICHER, fille de Pierre et de Marie-France BEGOC, Toul-al-ludu.

le 6 juillet : Grégory DELCOURT, fils de Jean-Luc et de Nicole CARDINAL, la sympathique institutrice du CE de l'Ecole libre, 9 rue Recteur Le Moal.

- Jérémie JEHANNO, fils de Gilbert et de Geneviève CARDINAL, 10 rue Sisley, Brest.

- Rozenn BEQUET, fille de Paul et de Geneviève ANDREUX, résidence de la plage, Trez-Hir.

ALLELUIA !

CALENDRIER DE VACANCES

Samedi 12 juillet à 21 h : Fest-noz animé par les Viltansou, et Kig ha farz, organisé par l'AEP dans les locaux de l'Ecole du Sacré-Coeur.

Dimanche 27 juillet à 10 h 30 : Messe de la Sainte Anne dans les ruines de l'Abbaye de St-Mathieu, suivie de l'Assemblée générale de l'Association des Amis de St-Mathieu à la chapelle N.D. de Grâces.

Le même jour, Kermesse au Conquet.

Dimanche 10 août : Pardon de S. Gwenaël, à l'église paroissiale. Le soir, à 21 h Concert de musique classique par l'Orchestre de chambre de Heidelberg.

Vendredi 15 août : Fête de l'Assomption de la Vierge. Célébration pénitentielle la veille à 16 h et 18 h.

Dimanche 24 août, à 10 h 30 : Messe en l'honneur de S. Mathieu dans les ruines de l'Abbaye, et ce jour-là kermesse de l'U.S.P. à St-Mathieu.

Dimanche 7 septembre : Pardon de N.D. de Grâces à St-Mathieu, à 10 h 30 et 15 h.

Au Conquet, centenaire de l'écrivain breton LE GONIDEC

D'un côté, une équipe de CADETS qui bat tous les records de score dans la Coupe de football (Cf le n° de juin), d'un autre, une CLASSE de mêmes jeunes, 15 ans de moyenne, qui se fait tout entière recevoir au BEPC : 32 sur 32.

Une bonne partie d'entr'eux étaient de Plougonvelin. Ils n'ont pas demandé à être nommés : on peut penser cependant qu'ils le méritent. Voici leurs noms :

Roland	CLOITRE	rue St-Mathieu
Jean-Luc	LE STANG	Tremeur
Jacques	L'HOSTIS	Trelez
Jean-Jacques	MINGUY	rue des Martyrs
Yvon	PETTON	Kerdivizien
Didier	PILVEN	Les Respects
Marc	QUERE	Goasmeur
Gilles	VIOLETTE	Trez-Hir
Dominique	HALL	Ker-Aouen
Françoise	JEZEQUEL	Lesminily
Hélène	LANNUZEL	Kermanuel
Sylviane	MARC	rue du Lannou
Marie-Noëlle	RAGUENES	Lesminily
Rénée	RAGUENES	Keruzaz

On aimerait pouvoir leur souhaiter même succès au baccalauréat dans 3 ans. Mais, c'est une autre histoire...

mwmwmwmwmwmwmwmw

UN LIVRET, C'EST PLUS SUR

Nos journaux ne cessent de relater les agressions inqualifiables dont sont victimes les personnes âgées. C'est à leur "bas de laine" qu'on en veut toujours, et toujours leur cachette classique finit par être découverte.

Le bon sens et la prudence seraient de ne conserver à la maison que l'argent nécessaire à la subsistance du mois et de placer "les économies" sur un compte tenu par une Caisse ou une Banque qui a un bureau dans la localité.

Il y a même des solutions plus faciles. Le Service des Postes signale que la CAISSE NATIONALE d'EPARGNE en est un exemple, puisque versements et remboursements pour cette Caisse n'exigent aucun déplacement, les facteurs assurant rapidement et régulièrement ce service à domicile. De même pour les comptes chèques postaux, pour ce qui est des versements courants.

Si tout le monde savait utiliser ces organismes, il y aurait sans doute moins de tentations pour les malfaiteurs.

(A ne pas lire si vous êtes contestataire...et fatigué)

EST-IL POSSIBLE DE RECONCILIER L'HOMME AVEC LES INSTITUTIONS ?

La nouvelle LOI SUR LE DIVORCE vient d'être votée. Elle avait pour objet une plus grande "libéralisation" du divorce.

A côté de l'ancien divorce pour torts prouvés d'un époux, la loi nouvelle prévoit le divorce quand les deux conjoints sont d'accord pour "constater leur désaccord", ou encore quand le Tribunal "constate leur échec conjugal", fût-ce à la demande du seul époux ayant provoqué cet échec. Ainsi un mari, par hypothèse infidèle et concubinaire, pourra tenir ce langage : *"Notre vie conjugale est un échec : nous vivons séparés, ma femme et moi. Monsieur le Juge, tirez-en les conséquences, s'il vous plaît !"*

La marque de notre temps

Cette loi porte la marque de notre temps. Celui-ci se refuse à contraindre les personnes à vivre dans des institutions qu'elles rejettent, même si elles s'y sont engagées librement.

La question est de savoir si, et dans quelles conditions, le refus d'un seul ou de quelques-uns doit faire éclater l'institution. Et cette question ne se pose pas que pour le mariage.

Deux conceptions

Deux conceptions s'affrontent ici.

Dans l'une, l'homme entre dans l'institution pour s'y donner le temps nécessaire (et ce peut être pour toute la vie). On met alors l'accent sur la fidélité à la parole donnée. Hier encore, la morale, l'Eglise et le droit privi-
légiaient le don de soi, l'engagement, voire le sacrifice. Heureux ou malheureux, l'homme se devait à l'institution.

Dans l'autre, on dit plus volontiers que l'institution est au service de l'homme. Elle doit l'aider à grandir, à s'épanouir, à prendre sa véritable dimension d'homme. En cas d'échec, dit-on, l'institution a manqué son but : elle doit rendre sa liberté à qui la réclame.

Retenir une personne par la force, voire par la contrainte morale, paraît un inadmissible abus. L'institution se voit alors accusée de tous les maux : elle devient injuste et oppressive : il lui faut se transformer ou disparaître. Reconnaissons cependant que certaines critiques s'attaquent moins à l'existence des institutions qu'à la correction de

leurs défauts.

Se libérer...

Certes, l'affrontement de l'homme et de l'institution n'a pas commencé aujourd'hui. Toutefois, plus la société s'organise, moins l'homme en supporte les contraintes.

Hier encore, l'insatisfait se résignait, la plupart du temps, à subir la loi de l'institution, qu'elle s'appelât la famille, l'entreprise, la cité ou l'Eglise. Il lui fallait accomplir son "devoir d'état", à moins de prendre le risque redoutable de rompre avec la société, en entrant dans l'une ou l'autre de ces catégories de réprouvés qui s'appelaient les divorcés, les anarchistes, les déserteurs, les renégats.

Mais aujourd'hui, l'homme mécontent de son sort refuse l'alternative : se soumettre ou devenir un paria. Il se révolte. Il entend se libérer. Il appelle au même combat ceux qui partagent son sort. Ensemble, ils se dressent contre l'institution qui "les empêche de vivre". C'est l'heure des groupements de défense et des mouvements de libération de toutes sortes.

La grande crise

Autrefois, la révolte eut été sévèrement réprimée : cachot dans les prisons, licenciement immédiat des "meneurs" dans les entreprises, exclusion des "mauvais sujets" dans les familles, excommunication des "renégats" dans les églises.

Nous en sommes loin aujourd'hui ! Contestés, les responsables des institutions se laissent "interpeller". Beaucoup baissent les bras.. Ils s'interrogent et veulent comprendre les causes de cette crise. Ils acceptent de se "remettre en question".

Une telle attitude des dépositaires de l'autorité déconcerte. Elle irrite les "inconditionnels" du devoir d'état, tous ceux qui ont appris à obéir et à montrer le bon exemple : enfants besogneux dans les familles, contre-maîtres dans les usines, sous-officiers dans les casernes, pieux laïcs dans les églises. Les plus convaincus en viennent à douter de l'institution qui fut leur raison de vivre. Ebranlée par les coups de boutoir de ceux qui veulent faire tomber les murs, la maison se vide de ceux qui mettaient leur confiance en elle. Les enfants désertent la famille, les citoyens se dérobent devant l'état, les fidèles abandonnent les églises. C'est la grande crise des institutions.

Et puis, ça recommence...

Dans le même temps surgissent, au nom même de l'imagi-

nation et de la spontanéité, des groupes informels, des communautés de base... Les uns disparaissent à peine nés, à la manière des bulles de savon. Mais d'autres s'organisent : ils déposent des statuts, perçoivent des cotisations. Horreur ! Les voilà transformés en institutions, aurisque d'entendre certains de leurs fondateurs crier à la trahison !

Mais n'est-ce pas une loi de la nature que l'institution naît partout où des hommes se réunissent pour apprendre pour travailler, pour fonder une famille, pour prier même, en un mot, pour "vivre ensemble" ?

Alors, n'est-il pas temps DE RECONCILIER L'HOMME ET L'INSTITUTION ?

Certes, les institutions sont faites pour les hommes et non les hommes pour les institutions. C'est l'homme qui se forme avec d'autres dans l'école, se réalise avec d'autres dans le travail, vit en complémentarité avec l'autre dans le mariage, bâtit avec les autres dans la cité, découvre avec les autres le sens de sa vie dans l'Eglise.

Une lecture chrétienne de la vie rappellera sans cesse que le but de l'institution est ce service de l'homme.

C'est dans ce service que l'engagement prend tout son sens et la fidélité toute sa valeur. Entrer dans une institution, c'est de donner les possibilités de mieux aimer les autres, non de les aliéner. Encore faut-il que l'institution favorise l'épanouissement des personnes.

Cela demande des révisions de pensée et d'action, et donc un certain esprit critique. Mais en même temps, parce qu'elle est service mutuel de l'homme pour l'homme, l'institution invite chacun au dépassement de lui-même. Parce qu'elle est un "vivre avec l'autre", elle invite à un "vivre pour l'autre", pour tous les autres. Elle nous fait découvrir que notre véritable raison d'être et en définitive notre vrai bonheur ne sont pas de "*vivre en solitaires, mais en solidaires*" (Paul VI)-Mais alors

Mais alors, certaines ruptures, certains refus ne sont-ils pas en définitive le refus de vivre avec et pour les autres ? Et le "*je veux vivre ma vie*" n'est-il pas finalement le cri désespéré de celui qui renonce à aimer parce qu'il désespère sans doute d'être vraiment aimé ?

Réconcilier l'homme et l'institution, c'est le réconcilier avec ses semblables, et donc avec lui-même. Et, ce faisant, n'est-ce pas une manière d'aider les hommes à mieux vivre l'Évangile ensemble aujourd'hui ?

(Jean BUCHET, dans FRANCE-MONDE de juin)

L'U.S.P.

L'Assemblée générale annuelle s'est déroulée le 24 mai. Son but était de faire le point sur la saison passée, d'en tirer les conclusions et d'étudier les perspectives d'avenir.

Jean-Michel LOZACH, secrétaire du Club, fit le compte-rendu d'activité pour la saison 74-75.

CLASSEMENT DES EQUIPES

L'EQUIPE A, évoluant en Promotion, après une première moitié de championnat difficile, s'est bien tirée d'affaire en sortant de la zone dangereuse au bon moment (classée 8ème)

L'EQUIPE B disputait le championnat de Promotion de Première Division. Contrairement à l'équipe fanion, elle débuta bien, mais elle s'essouffla sur la fin (9ème au classement)

Les EQUIPES C et D, en troisième division toutes deux, ont obtenu des résultats irréguliers et terminent respectivement 7 et 8 ème.

Les CADETS : une bonne équipe de "copains", qui, après avoir pris quelques "cartons" en début de saison, s'est bien reprise et termine au milieu du tableau.

Les MINIMES, bien encadrés par Jules LE RU et Rémy QUERE, terminent également en première place.

Les PUPILLES, sous la responsabilité de Jean-Paul LEVEN se classent quatrièmes de leur groupe : un petit bravo pour les plus petits !

LES FINANCES

Pierre MARC nous fit ensuite un compte-rendu bien détaillé de l'état des finances. Elles ne sont ni bonnes ni mauvaises. Espérons que le rendement de la prochaine kermesse sera bon, afin que le trésorier ne se fasse pas trop de cheveux blancs lors de la saison prochaine.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Certains membres du Comité, dont F.HUNAUT président et Jean PETIT vice-président, ayant exprimé le désir de ne pas se représenter, il fut procédé à leur remplacement par vote à bulletin secret.

C'est ainsi, qu'après une nouvelle réunion du comité,

Le bureau fut formé de la manière suivante :

Président : Jean-Pierre BLEUNVEN
Vice-président : Louis CARADEC
Trésorier : Pierre MARC
Secrétaire : Jean-Paul L'EVEN

PERSPECTIVES D'AVENIR

Près de 60 jeunes se sont présentés à la visite médicale du 28 juin au stade : c'est une agréable surprise pour les responsables du Club qui se verront dans l'obligation d'engager pour la saison prochaine : une équipe de Cadets, une équipe de MINIMES, une équipe de PUPILLES et peut-être deux équipes de POUSSINS. L'avenir à moyen terme est donc assuré.

Pour ce qui est de l'avenir le plus proche, quatre équipes SENIORS seront encore engagées la saison prochaine de championnat (les JUNIORS seront incorporés dans ces différentes équipes).

Cela fera un total de 8 à 9 équipes pour un effectif de 110 joueurs environ, soit une quinzaine de plus que l'an dernier, et ceci malgré le départ d'une quinzaine de joueurs qui ont préféré changer d'air : nous profitons de cet article pour leur souhaiter "bon vent" sous de nouvelles couleurs

Sans être l'euphorie, le moral des troupes est au beau fixe au sein de l'U.S.P. Les responsables et les joueurs du Club sont conscients que, du fait de la perte de quelques bons éléments de l'équipe A, la saison prochaine risque de ne pas être une promenade de santé pour eux. Mais l'incorporation d'éléments plus jeunes bien soutenus par l'expérience des moins jeunes, tout cela, dans une ambiance où chaque joueur aura la même part de considération, doit permettre de faire face à ces difficultés, et qui sait...

N.B. - Vu le nombre croissant des licenciés, il est souhaitable que des personnes disponibles se fassent connaître aux membres du bureau, afin d'encadrer les équipes, principalement les équipes de jeunes. Merci d'avance !

KERMESSE DE SAINT MATHIEU LE 24 AOUT

L'U.S.P. organise une kermesse dont le produit sera principalement destiné à l'équipement des jeunes joueurs. Les dons peuvent être déposés à la Mairie ou chez les membres du bureau. Merci d'avance !

Le secrétaire